



# Unitaire 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU



Numéro 152 bis Mai 2018

Prix du numéro: 1 euro

Numéro CPPAP: 0520 S 07262 ISSN 1165-7979

Directrice de la publication: Nathalie Teyssot

Déposé le 25/05/18  
Bordeaux Meriadeck

## Spécial Maternelle

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Siège : SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 31 26 63 Mél : [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr) Site web : <http://33.snuipp.fr>



Par **Cécile Hémous** secrétaire départementale du SNUipp-FSU de Gironde

## AGIR PLUTOT QUE SUBIR !

### SOMMAIRE

**Edito P.2**

**Carnet de suivit P.3**

**Les assises de la  
maternelle P.3**

**Ce qui se dessine  
pour la maternelle  
P.5 et 6**

**Neurosciences et  
éducation P.6 et 7**

**108H et APC P.8**

**L**ors de notre stage maternelle début avril, la discussion a été riche en échanges et située vraiment au cœur de nos préoccupations et de nos inquiétudes suite aux Assises de l'école maternelle qui se sont déroulées fin mars.

L'obligation scolaire à 3 ans envisagée pour la rentrée 2019 entraînera des dépenses supplémentaires pour les municipalités qui devront alors financer les écoles maternelles privées. Elle risque aussi poser des problèmes de locaux, notamment pour les temps de repos. Nous devons être vigilants sur la qualité d'accueil dans nos écoles.

Nous pourrions peut-être utiliser le fait que cette première école devienne obligatoire pour peser davantage sur la réduction des effectifs et sur le remplacement en maternelle.

Trop de classes maternelles dépassent aujourd'hui les 26 élèves.

Durant notre stage, nous avons réaffirmé la nécessité de travailler avec des Rased complets, l'importance du partenariat avec les médecins scolaires et les personnels de PMI, en nombre suffisant pour exercer leurs missions. Nous avons rappelé nos besoins en formation, notamment sur le handicap. Est-ce normal que ce soient les enseignants qui recherchent seuls des informations, comme cela est le cas avec le nouveau plan autisme ?

La reconnaissance de la professionnalité des Atsems grâce au décret du mois de mars est positive mais elle laisse quand même planer un doute : et si ce gouvernement avait la mauvaise idée d'utiliser moins d'enseignant.e.s et plus d' Atsems pour l'encadrement des élèves ?

En cette période de réduction de moyens et d'attaques contre les services publics, ce n'est pas inimaginable. On voudrait nous intimider en faisant appel au droit de réserve (qui n'existe pas pour nous). Or, nous avons le droit d'exprimer nos besoins et d'insister sur notre vision du service public d'éducation.

Le rôle des familles sera essentiel dans cette bataille. Le Ministre cible sa communication en direction des parents pour culpabiliser les enseignants et faire passer le retour à des méthodes d'antan qui n'ont pourtant pas fait leurs preuves.

Lors de ce stage, nous avons toutes et tous ressenti le besoin de faire reconnaître notre expertise, en donnant à voir notre métier, qui est d'autant plus complexe que nous travaillons auprès d'enfants très jeunes.

Nous devons passer à l'offensive en organisant des débats, en passant des films, en invitant les parents d'élèves dans les classes.

N'en doutons pas, les parents seront nos meilleurs alliés pour défendre notre école maternelle si nous savons leur expliquer la réalité de notre métier dans toute sa complexité.



## Carnet de suivi Tout changer ...ou pas ?

Les programmes 2015 nous ont apporté le carnet de suivi des apprentissages, en rupture complète avec le livret scolaire. Comme l'ont fait remarquer quelques anciens à ce moment-là, on allait enfin arrêter de faire des croix ! Oui, mais quand on a une classe à faire tourner, une hiérarchie et des parents qui attendent des résultats, comment faire ? Ce n'est pas après une soirée ou un après midi d'animation pédagogique qu'on peut tout transformer instantanément.

Cet outil s'est révélé complexe à appréhender, d'autant plus que, la première année, peu d'indications pratiques étaient données. La vraie transformation de 2015 était là : ne plus poser un niveau à un instant T pour un enfant, mais regarder chacun, ce qu'il était capable de faire hier et ce qu'il est capable de faire maintenant.

La pratique est chronophage et impossible si on essaie de le remplir pour tous les apprentissages de tous les enfants de la classe. Elle demande une solide organisation matérielle, un réflexe « appareil photo ». Elle va bien avec une organisation plus souple de la classe, pour les activités, pas forcément les mêmes pour tous, au niveau de l'emploi du temps. Elle est appréciée si l'enseignant se donne du temps pour observer sans craindre d'être accusé de ne rien faire. Les parents l'accueillent bien parce qu'ils voient leurs enfants ou lisent la phrase écrite par l'enseignant. Bref, tout doucement, l'évaluation se positivise... Aujourd'hui, la plupart des écoles s'y sont mises et n'utilisent plus de grille avec croix. Et puis, voilà un nouveau ministre qui nous parle exclusivement de préparation à l'école élémentaire. Derrière des recommandations pseudo-scientifiques, il ne faudrait pas voir revenir un tri/classement de nos élèves dès la maternelle : ceux qui vont y arriver et les autres... Le SNUipp-FSU sera attaché à défendre une évaluation qui ne soit pas envahissante, adaptée à l'âge des élèves et qui réhabilite l'observation quotidienne au lieu des fiches et des éva-

## Les Assises de la Maternelle, pour quoi faire ou plutôt, pour quoi défaire ?

Suite aux assises, on se demande vraiment ce que cherchait le Ministère :

aller vers un désengagement de l'éducation nationale sur les moins de trois ans, sur les petites sections en limitant le nombre d'enseignants dans les écoles maternelles au profit d'autres types de personnels ? Aller vers une formation spécifique pour les enseignants de maternelle ?

Le Ministre a annoncé sa volonté de repenser l'avenir de la maternelle, pourquoi donc si la grande majorité des parents est très satisfaite de cette première école ?

De plus, comment peut-on penser améliorer la cohérence pédagogique en intro-

duisant des notes de services en partie contradictoires avec des programmes datant à peine de 2015 ? N'y a-t-il pas tout simplement la volonté de semer le trouble parmi les enseignants ? Ce ne sont pas les posologies du genre « lecture d'un livre par jour » au cycle 1 qui rendront le procédé plus sérieux.

En fait, la démarche du Ministre est politique. Elle vise à désengager l'école de ses missions principales comme la prévention des difficultés dans l'objectif de la réussite de tous les élèves. L'idée de ce gouvernement est que chacun réussisse suivant sa catégorie sociale et/ou la chance qui l'accompagnera ou pas tout le long de son

cursus scolaire et universitaire. En résumé, aucun moyen supplémentaire n'a été annoncé lors de ces assises. La scolarité obligatoire à 3 ans a été mise en avant comme le signe d'un investissement de l'Etat. Il s'agit concrètement d'un cadeau aux écoles privées qui auront enfin le financement pour des classes de cycle 1 et une clientèle assurée pour les cycles suivants. Quant à nous, restons vigilants et continuons sereinement à éduquer nos élèves dans l'esprit des programmes en vigueur. Il n'y a aucune raison de s'en éloigner.



## On a du souci à se faire ... et des combats à mener !

Le retour de Blanquer qui avait déjà sévi sous le gouvernement Sarkozy est inquiétant pour la maternelle et l'école en général.

Avec lui, c'est le retour à l'école d'autrefois, avec les vieilles recettes et les vieilles nostalgies populistes du « c'était mieux avant »

Avec lui, c'est « table rase » de la diversité des recherches en éducation qui ont été menées ces 30 dernières années pour ne prioriser que les neurosciences.

Avec lui, c'est le mépris total de l'expertise et du rôle de concepteur de l'enseignant qu'il souhaite rabaisser au simple rôle d'exécutant d'un prêt à penser et d'un prêt à enseigner.

### L'école obligatoire dès 3 ans : fausse bonne idée !

Elle ne permettra guère de scolariser plus d'enfants puisque 98% des enfants de cet âge sont déjà scolarisés et que l'obligation scolaire n'existe pas dans la loi, c'est l'instruction qui est obligatoire.

Par contre, elle ouvre la porte au financement des maternelles privées sous contrat qui ne l'étaient pas puisque la scolarité n'était pas obligatoire auparavant. Ce qui va entraîner une baisse des moyens pour les maternelles publiques, le budget de l'Etat et des mairies n'étant pas extensible !

C'est un nouveau sale coup porté à l'école publique et laïque !



### Et la scolarisation des « moins de 3 ans » ?

La scolarisation obligatoire à 3 ans risque fort de mettre un coup de frein à la scolarité des « moins de 3 ans » car cela servira de prétexte pour refuser ces enfants à l'école.

Dans le même temps, le ministre prétend « qu'il est probable que la crèche soit plus pertinente que la scolarisation à 2 ans ». Cela lui permettra surtout de récupérer 3700 postes pour dédoubler les CP et les CE1. Il oublie de dire que la crèche est payante, pas l'école et que les objectifs ne sont pas les mêmes en crèche et à l'école !

Concrètement, le nombre de places en crèches et les tarifs font que beaucoup de parents ne peuvent pas faire ce choix.



### Le mépris des programmes de 2015

Le ministre a déclaré qu'il ne changera pas les programmes de 2015, qui ont été élaborés par la communauté éducative avec un large consensus. Les enseignants de maternelle en sont dans l'ensemble satisfaits. Mais il fait pire : il les occulte ! Notamment en faisant passer des évaluations CP qui ne correspondent pas à ces programmes de maternelle. Alors que les programmes prônent la progressivité des apprentissages et laissent le temps à chaque enfant d'avancer à son rythme, les évaluations de CP les mettent en difficulté car ils ne sont pas appropriés à ce que les élèves ont appris à faire en maternelle. A noter l'opacité de ces tests sortis d'on ne sait où, ni expérimentés, ni échantillonnés au préalable comme doit l'être toute évaluation sérieuse !

Le ministre veut ainsi faire croire que les enseignants de maternelle ne font pas leur boulot (alors que c'est lui qui est hors la loi avec ces tests hors programme) et il pourra ensuite « mettre en avant les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives... et les méthodes qui ont fait leurs preuves ».

En résumé, on ne change pas les programmes, mais on nous impose des méthodes !





## La formation des enseignants de maternelle :

Au prétexte de mieux les former, le ministre parle d'une formation spécifique à la maternelle.

Personne n'est contre une formation aux modalités spécifiques d'apprentissage en maternelle : tout futur professeur des écoles doit l'avoir, tout comme il doit avoir une formation aux modalités d'apprentissage au cycle 2 et au cycle 3. Par contre, si c'est pour créer un corps spécifique d'enseignants de la maternelle, il faut craindre le pire : isoler l'école maternelle de l'école élémentaire. Il y a risque pour le statut des enseignants de maternelle qui risquent d'être dévalués tant au niveau de la formation (souvenez-vous de Darcos qui prétendait que ce n'était pas la peine d'avoir un master pour changer des couches) que de la rémunération.

Là encore, les propos de Boris Cyrulnik disant que « l'expérience montre que les enfants ne s'attachent pas forcément à celui qui a le plus de diplômes mais à celui qui établit de meilleures interactions » laissent perplexes : est-ce à dire que n'importe qui peut enseigner à la maternelle à condition d'avoir une bonne relation avec les enfants ? Le décret sur les Atsems paru en mars peut valider nos inquiétudes à ce sujet. On voit poindre le risque de la négation de la professionnalité des enseignants de maternelle, qui sont avant tout des concepteurs avec des choix de pratiques pour mettre en œuvre les programmes, suivant la progressivité décidée.

Tout professeur des écoles doit être capable d'enseigner à tous les élèves. Cela s'appelle la pédagogie et cela s'apprend quel que soit l'âge des élèves. Et c'est pour cette raison que l'école maternelle est une école et non une crèche ou un jardin d'enfants !

L'École maternelle a besoin de tout autre chose. Elle doit être bienveillante et exigeante, elle est fondamentale à la réussite de tous les élèves avec la spécificité de sa place entre la crèche ( pas pour tous, hélas!) et l'école élémentaire. Elle a besoin de stabilité et non de chamboulement à chaque nouveau ministre. Elle a surtout besoin de moyens pour mener à bien ses missions : baisse des effectifs des classes, formation initiale et continue avec l'apport de toute la recherche en éducation et pas d'une seule partie érigée en dogme, prévention avec des personnels de RA-SED, locaux appropriés...etc



## Classes maternelles encore trop chargées

Lors du CTSD, il est apparu à nouveau que les effectifs en école maternelle restaient encore trop chargés, plus qu'en école élémentaire. En effet, une trentaine d'écoles ont encore plus de 29 élèves en moyenne par classe. Or on connaît l'enjeu de cette première école, notamment concernant l'acquisition du langage et la socialisation des jeunes enfants. Cela est très compliqué dans les classes au vu du trop grand nombre d'élèves, notamment pour les enfants les plus éloignés de l'école. Les représentants du SNUipp-FSU sont intervenus pour dénoncer ces effectifs et pour demander un effort particulier pour cette école encore sacrifiée.

Concernant la scolarisation des moins de trois ans, le SNUipp-FSU a dénoncé le nombre trop faible d'enfants de deux ans scolarisés en Gironde. Seulement 3 dispositifs TPS ont été créés en au CTSD de février et trop peu scolarisés hors dispositifs. La scolarisation des moins de trois ans est freinée par les effectifs trop importants en maternelle et parfois un manque de volonté et de moyens des municipalités. L'objectif de 5% de scolarisation des moins de trois ans, fixé par le recteur, ne sera une nouvelle fois pas atteint en Gironde. Or cet objectif est déjà bien en dessous du taux de scolarisation dans l'académie et dans le reste de la France.

Pour le SNUipp-FSU, il faut donner à l'école maternelle les moyens de jouer pleinement son rôle de première école au service de la réussite des toutes et tous, notamment en allégeant les effectifs.

**Nous avons le devoir de nous faire entendre sur ce que doit être l'école maternelle, nous les acteurs de cette école.**

**Nous avons de la voix et nous comptons la mettre en musique .....et plutôt dans les manifestations que dans les chorales !**



# Neurosciences et éducation

**E**n installant Stanislas Dehaene à la tête du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer montre sa fascination pour les neurosciences. Mais le phénomène est plus général et l'idée de la possibilité d'une neuropédagogie ou d'un neuroéducation est de plus en plus revendiquée. Et ce s'affranchissant de l'apport des autres champs de recherche ou des savoirs professionnels des enseignants.

## L'apport des sciences cognitives

Jean-Michel Blanquer emploie tour à tour les termes de neurosciences et sciences cognitives. Mais ces mots ne sont pas équivalents. Les sciences cognitives, construites en réaction à la conception behaviouriste dominante alors en psychologie, rassemblent plusieurs domaines de recherche (psychologie cognitive, linguistique computationnelle, philosophie, informatique, anthropologie cognitive, et neurosciences).

Et si les neurosciences ont fait la démonstration de la plasticité cérébrale tout au long de la vie, ce qui est un argument fort pour le « tous capable », les principaux apports pour l'éducation viennent de la psychologie cognitive : cerveau comme produit de l'environnement, comme machine à faire du social, comme machinerie statistique, différents types de mémoire, modèle de la profondeur de traitement...

Ces apports, indéniables, ne sont toutefois pas directement opérationnels en classe. Ils permettent d'orienter notre réflexion mais ne

constituent pas une science de l'action.

C'est pourtant la prétention d'un certain nombre de neurobiologistes actuels que de faire des neurosciences LA science de l'agir enseignant, qui dicte à la profession ses pratiques. Et là, il y a conflit.

## La guerre des savoirs sur l'école

Les tenants d'une neuroéducation mènent cette guerre à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, **ils entendent discréditer les autres champs de savoirs**. C'est ce dont témoigne Stanislas Dehaene quand il dit « *je dis aux éducateurs : ne prenez pas les enfants pour des têtes vides que vous allez remplir, mais pour des systèmes abstraits capables d'apprentissage* ». Olivier Houdé, lui, qui voit dans les neurosciences « une révolution de l'éducation », estime que « *en 2018, on éduque encore trop souvent « en aveugle » des millions de cerveaux.* » Franck Ramus parle en évoquant les pédagogues « d'opinions assénés par-dessus le comptoir ».

Dans le même temps **ils survalorisent les acquis récents des neurosciences**, pour légitimer l'idée d'une neurorévolution. Or on en est loin. Ces découvertes viennent souvent confirmer des acquis des sciences de l'éducation ou des savoirs professionnels, ou reprennent des découvertes anciennes en sciences cognitives. Ainsi Stanislas Dehaene décrit « *deux voies de traitement des mots, la voie lexicale et la voie phonologique, fonctionnent donc en parallèle, l'une soutenant l'autre* ».



Les sciences de l'éducation en avaient fait la démonstration il y a bien des années, au point que ces deux voies, directes et indirectes, étaient dans les programmes de 2002.

**Ensuite ils manifestent une volonté d'imposer un mode particulier de fabrication de savoirs scientifiques, fondé sur la preuve, l'expérimentation, qui s'accommode mal de la complexité des classes.** « Seule la comparaison rigoureuse de deux groupes d'enfants dont l'enseignement ne diffère que sur un seul point permet de certifier que ce facteur a un impact sur l'apprentissage » dicit Dehaene. Sur cette base, Edouard Gentaz et lui ont mené une étude comparative entre deux groupes de 40 classes, le premier appliquant la méthode d'apprentissage de lecture, strictement syllabique, définie par Dehaene suite à ces recherches en laboratoire, le deuxième où la méthode de lecture était laissée à la libre appréciation des enseignants. Les résultats ne montrent aucune différence de performance. On pourra en tirer des conclusions sur les méthodes d'apprentissage de la lecture. On pourra aussi dire qu'une classe n'est pas un laboratoire où l'on peut isoler les variables. Elle est bien plus complexe. Nier cela, c'est s'affranchir du réel.

En ce sens les sciences qui partent d'une analyse écologique du réel, dont la sociologie des apprentissages ou les didactiques, sont méthodologiquement plus armées pour identifier la multiplicité des facteurs intervenants. Et plus à même de rendre compte des déterminants agissant dans la réussite scolaire, dont la question sociale.

Ce dernier aspect est certainement essentiel : **les neurosciences, en particulier telles que formulées par les chercheurs évoqués, procèdent d'une invisibilisation du social.** Pour citer Lahire, ces recherches décrivent et analysent des phénomènes du point de vue de leur universalité neurobiologique. Ce qu'elles étudient dans l'organisme individuel, c'est l'espèce. Et par là elle rate les rapports sociaux, et donc l'analyse d'un des phénomènes majeurs de notre système scolaire qui réside dans les inégalités scolaires et le caractère socialement déterminé de ces inégalités.

Il n'y aurait pas de problème à cela si ces chercheurs acceptaient de discuter à égalité avec les autres champs de production de savoirs. Mais l'acharnement qu'ils mettent à les dénigrer font qu'au final ce sont les moyens de penser et d'agir pour la démocratisation de notre système scolaire qui sont menacés.

## Conclusion

Dans l'affrontement vis-à-vis des autres champs de savoirs que mènent un certain nombre de chercheurs en neurosciences pour ériger leurs domaines de recherche en science de l'action, en sciences prescriptrices de modes de faire classe, il y a plus qu'une question de suprématie d'une science sur les autres. Il y a un conflit entre visions différentes de l'école.

Et il n'est pas étonnant que Blanquer s'appuie autant sur cette partie de la recherche et la place à des postes clefs pour orienter notre système éducatif, tant il y a conformité entre la façon que ces chercheurs ont de fabriquer des savoirs sur l'école et du prescrit sur les pratiques enseignantes, et la vision qu'à Jean-Michel Blanquer de cette même école : sujets d'étude abîmés, invisibilisation du social, imposition de modes de faire classe construits en laboratoire contre les savoirs enseignants... Tout cela prépare une école encore plus inégalitaire qui passe par la mise au pas d'enseignants que l'on auraient privés des savoirs permettant d'agir pour démocratiser notre système scolaire.

Et si un dialogue entre les différents lieux de fabrication de savoirs sur l'école, y compris les neurosciences, est indispensable, il faudra d'abord mener la bataille contre Jean-Michel Blanquer et les chercheurs tenant d'une neuroéducation dont il s'entoure.





# 108 heures, ça déborde ! Comptez vos heures en plus

Le 14 mars, enseignantes et enseignants ont largement dépassé leurs 108 heures officielles consacrées au travail hors la classe. Le SNUipp-FSU les invite à comptabiliser les heures supplémentaires au moyen d'un outil en ligne.

**"108 heures, ça déborde"** . Le SNUipp-FSU l'a manifesté de manière symbolique le 14 mars dernier sous les horloges de la gare Saint-Lazare. Depuis cette date, la majorité des enseignantes et des enseignants du premier degré ont largement dépassé le volume institutionnel des heures consacrées au travail hors la classe.

Le SNUipp met en ligne dès à présent un outil pour comptabiliser ces heures de travail effectuées hors la classe : rencontres avec les parents et les partenaires de l'école, élaboration et suivi des projets collectifs et individuels relatifs aux élèves à besoins particuliers, réunions diverses...

Le SNUipp invite donc enseignantes et enseignants à compléter chaque quinzaine le tableau en ligne (voir ci-dessous).

L'ensemble des données récoltées sera un outil précieux pour permettre au syndicat de poursuivre sa campagne et d'exiger auprès du ministère la juste reconnaissance de l'ensemble de ces tâches dans le temps de travail enseignant.



créer son espace personnel SNUipp et comptabiliser les heures en plus effectuées  
<http://mon-espace.snuipp.fr/se-connecter>

## APC , une heure à gagner

**A**ctuellement, le temps de service est défini en 24 heures d'enseignement devant élève, en une heure d'activités pédagogiques complémentaires, et en deux heures essentiellement consacrées à des réunions de concertation et d'équipe, à des animations pédagogiques.

L'heure d'APC, facultative pour les élèves, et qui n'est pas une heure d'enseignement, rallonge la journée de classe de certains. La lisibilité pour les familles n'est pas toujours évidente en termes d'horaires ou la confusion fréquente entre les APC et les TAP. En maternelle, où la difficulté n'est normalement pas encore présente, les enseignants y voient peu d'efficacité. S'il s'agit d'un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, cela doit se faire en classe ou avec l'aide d'enseignants spécialisés des RASED. Quel sens cette heure a-t-elle pour un petit de trois ans ... et pour ses parents ? Le traitement est très inégal entre des circonscriptions où des équipes parviennent à en faire un temps constructif pour le groupe autour de projets particuliers et d'autres où l'interprétation des instructions est très fermée.

La redéfinition de notre temps de travail passe par l'arrêt des APC pour imputer ce temps à des tâches qui existent déjà. Dans la redéfinition du travail, il faudra arriver à une vraie déconnexion entre les horaires enseignants et les horaires élèves, pour maintenir un nombre d'heures aux élèves tout en reconnaissant la charge de travail des enseignants et la nécessité du travail en équipe.